

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé de module *Proches aidants & Vieillesse* 2017-2018

Code : S.SI.370.3922.F.16 **Type de formation :** Bachelor

Niveau : Module de base
Type : Module à option thématique

Organisation temporelle : Module sur 1 semestre
 Semestre d'automne

2. Organisation

Crédits ECTS : 5 ECTS

Langue principale d'enseignement : Français

3. Prérequis

Pas de prérequis

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

- Rôle d'expert-e en soins infirmiers : en particulier les compétences A1, A2, A3.
- Rôle de communicateur-trice : en particulier les compétences B1, B4.
- Rôle de collaborateur-trice : en particulier les compétences C3, C4.
- Rôle de manager : en particulier la compétence D1.
- Rôle de promoteur-trice de la santé : en particulier les compétences E1, E2, E4.
- Rôle d'apprenant-e/de formateur-trice : en particulier la compétence F3
- Rôle de professionnel-le : en particulier les compétences G1, G3.

Objectifs généraux.

L'étudiant :

-Acquiert des connaissances précises et actualisées en lien avec le rôle (acquisition, évolution, tâches, vécu (personnel-familial-social)) des proches aidants.

-Actualise ses connaissances acquises dans divers modules et expériences en lien avec le vieillissement de la population, et en particulier lors de présence de maladies chroniques.

- Mobilise ses connaissances et conçoit des interventions professionnelles et interprofessionnelles visant le maintien et le développement de la qualité de vie de la personne (âgée) malade et de la personne proche aidante par un accompagnement adapté.

- Se positionne professionnellement face au proche aidant, en le considérant comme un collègue incontournable et aussi comme un patient potentiel.

5. Contenu

Le fonctionnement familial à l'épreuve de la maladie chronique évolutive/dégénérative.

Le rôle et les tâches du proche aidant. La reconnaissance des compétences du proche aidant.

La souffrance du proche aidant.

Les besoins du proche aidant et leur évaluation.

La collaboration et l'accompagnement du proche aidant.

Le proche aidant et les institutions de soins.

Le proche aidant face à la démence.
Le proche aidant face à la schizophrénie.
Le proche aidant face à la fin de vie de la personne âgée malade.

6. Formes d'enseignement

Le module comportera environ 36 périodes d'enseignement en présentiel et environ 20 périodes de travail dirigé.
Différentes modalités pédagogiques seront proposées en alternance durant ce module : exposés interactifs, table ronde, atelier avec patients simulés & séminaires, travail dirigé et guidance.

7. Exigences de fréquentation et informations programme

La présence à tous les cours est obligatoire. Une absence de plus de 20% à ces enseignements peut entraîner la non obtention des crédits.

Concernant la gestion et l'annonce des absences l'étudiant-e doit se référer aux règlements internes de l'école dans laquelle a lieu le module.

Les modalités d'enseignement et de validation seront adaptées en fonction des recommandations COVID-19 édictées par l'OFSP et déterminées par les responsables du module

La gestion des situations particulières estudiantines est de la responsabilité des responsables de modules.

8. Modalités d'évaluation et de validation

Dossier écrit de 12 pages maximum. réalisé en binôme : élaboration d'une offre professionnelle infirmière et interprofessionnelle spécifique à partir de l'analyse de l'interview d'une personne proche aidante.

Les consignes et les conditions de validation sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le jour de la présentation du module. Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E.

9. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Modalités

Remédiation possible

La note après la remédiation est comprise entre A et F. Le FX est exclu.
Date de retour : en fonction des modalités, entre les semaines 24 et 28.

Répétition

Modalités de répétition :

Modalités d'évaluation de la répétition :

Délai pour l'évaluation de la répétition :

Validation de la répétition:

Participation au module selon les modalités spécifiques

Identique à l'évaluation du module

Au plus tard à la fin du semestre durant lequel le module est répété

La répétition est validée si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E. La remédiation n'est pas possible.

10. Bibliographie

Bouisson, J., Amieva, H., dir. (2015) L'aide aux aidants : à l'aide ! Concepts, modèles, méthodes et défis. Paris: éditions IN PRESS.

Ducharme, F. (2006). Famille et soins aux personnes âgées : enjeux, défis et stratégies. Montréal, Canada Groupe Beauchemin éditeur Ltée.

Guillamot, Ph. & alii (2012). Le sujet âgé, ses proches et ses soignants. Toulouse, éd. Érès.

Pitaud, P. (Éd.), (2006). Exclusion, maladie d'Alzheimer et troubles apparentés : le vécu des aidants. Ramonville Saint-Agne, France, éditions érès.

Schnegg, O. (2010). Maman est entourée, et nous aussi : la place des proches dans la maison de retraite. Lausanne, Suisse, éditions Réalités sociales.

Cette bibliographie sera complétée par des références spécifiques au cours du module.

11. Enseignants

Nom de la responsable de module : Anne Louis

Descriptif validé : septembre 2017